



Pour moi, le parrain est là pour aider le créateur, pour que son projet réussisse, non pas pour faire de l'assistantat. Notre relation est fondée sur une certaine liberté, une certaine souplesse. Quand il souhaite me voir pour parler du développement de son entreprise, des questions qu'il se pose, de ses doutes, je suis là. L'essentiel est d'avoir une oreille attentive, de se rendre disponible pour l'autre.»

PATRICK RAULT,
CHEF D'ENTREPRISE
(AGENCE DE PUBLICITÉ) DEPUIS
DOUZE ANS ET
PARRAIN DEPUIS
UN AN (RENNES
INITIATIVE).

Parrains

Du savoir-faire au savoir-être

UN PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DU PARRAINAGE CENTRÉ SUR LES CRÉATRICES.

À France Initiative, près de 5 000 parrains donnent de leur temps pour accompagner de jeunes entrepreneurs sur le chemin de la réussite. L'objectif de doublement de l'activité d'ici à 2013* oblige aujourd'hui à se poser de nouvelles questions sur le parrainage et sur la manière de le rendre encore plus performant. De cette volonté est né un programme de perfectionnement à destination des parrains, au bénéfice prioritairement des créatrices, mis en place avec l'appui du Fonds de cohésion sociale (voir encadré). « L'objectif est de permettre aux parrains de se positionner de façon pertinente dans leur rôle, en apprenant à écouter la créatrice et en tenant compte de son projet de vie », explique Gyl Coppey, responsable du programme à la tête de réseau. Ce dispositif, qui vise à former 400 parrains répartis en 30 groupes, est dispensé localement, au plus près des parrains. Il regroupe des bénévoles de plateformes différentes afin de favoriser les échanges.

Développer les capacités

Au cœur de la formation : la relation parrain-créateur. Qu'est-ce qu'un bon parrain ? Quel rôle doit-il jouer auprès du chef d'entreprise ? Quelles compétences doit-il avoir ? Autant de problématiques abordées à travers témoignages, échanges d'expériences, jeux de rôle et mises en situation pour comprendre les freins et les moteurs de la relation.

En tant que chef d'entreprise ou cadre expérimenté (en activité ou en retraite), le parrain est doté de solides aptitudes techniques qu'il souhaite mettre au service des créateurs. « La compétence est évidemment très importante. Ainsi, nous choisissons plutôt un gestionnaire pour une créatrice ayant des problèmes spécifiques dans ce domaine. Il est donc

* Défini dans le projet stratégique 2007-2013 de France Initiative.



Pierre Mermet, un parrain de Rhône Pluriel Initiative, et sa filleule, Nathalie Raynaud.

LES CRÉATRICES AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le Fonds de cohésion sociale, géré par la Caisse des Dépôts, a été créé en 2005 et doté par l'État de 73 millions d'euros sur cinq ans pour encourager le développement du microcrédit en faveur des personnes exclues du système bancaire. L'un des objectifs : accroître la part des femmes parmi les créateurs d'entreprises. « C'est ainsi que le Fonds de cohésion sociale a décidé de financer le programme de perfectionnement des parrains destiné à améliorer l'accompagnement des créatrices », explique Gyl Coppey. C'est d'autant plus utile que les créatrices sont demandeuses d'un accompagnement personnalisé.

important d'avoir un vivier de parrains qualifiés pour pouvoir répondre à la demande des créateurs et des créatrices de manière qualitative », confirme Dominique Rybicki, directrice de Lille Métro-

pole Initiative, qui a assisté à une journée « médiateur » (voir p. 3).

Mais les compétences techniques sont-elles suffisantes ? Assurément non. « Le rapport personnel ... suite p. 2



suite de la p. 1 Du savoir-faire au savoir-être

et la dimension pédagogique sont tout aussi importants», rappelle Pierre Mirailès, animateur du programme. Le parrain n'est en aucun cas un expert ou un formateur qui se substitue au créateur. Il ne doit pas expliquer, mais amener le parrainé à se poser les bonnes questions. Autre challenge du parrain : faire prendre conscience aux créateurs de leur statut d'entrepreneur puisque la majorité d'entre eux ne se vivent pas comme tels. « Le parrain est celui qui va développer chez la créatrice les capacités d'un vrai chef d'entreprise : la confiance en soi, l'autonomie, la créativité, la capacité de prise de décision », avance Pierre Mirailès.

Une grande disparité

« Cette journée m'a surtout conforté dans mon rôle de parrain », témoigne Patrick Rault, parrain à Rennes Initiative, qui a participé fin avril à sa première formation. « J'ai été assez étonné du décalage avec d'autres bénévoles qui n'ont pas la même vision du parrainage. Pour certains, cette formation est une véritable remise en cause. Personnellement, j'ai été très intéressé par l'écoute active. » Au vu des sessions effectuées, Pierre Mirailès confirme la grande disparité entre parrains : « Certains s'attendent à avoir des bases sur le rôle de parrain et sont donc assez déstabilisés car il s'agit d'un programme de perfectionnement pour des personnes déjà en situation. Mais, dans l'ensemble, la grande majorité des participants reviennent aux séances suivantes et leurs commentaires sont très positifs ! »

Pierre Mermet, secrétaire de Rhône Pluriel Initiative et parrain depuis deux ans, en est ressorti enthousiaste : « La formation m'a permis de mieux comprendre le rôle du parrain. Lorsque j'ai commencé à suivre ma filleule, je n'avais reçu aucune formation et l'erreur a peut-être été de parrainer une créatrice dans le même secteur que le mien, même si notre relation est excellente. Lors de la formation, l'animateur m'a fait comprendre les dangers de cette relation un peu faussée, où je manquais de recul. Je perçois mieux l'importance d'avoir un fil directeur qui permet de se fixer des règles. En cela, le *Guide du parrainage France Initiative* me semble être un outil essentiel puisqu'il rappelle les fondamentaux du parrainage. »

Une relation complexe

La formation est aussi l'occasion d'aller plus loin dans la réflexion et de mieux comprendre les ressorts de la relation. Dès la première séance, l'ani-



Pierre Mirailès
au tableau.

mateur pousse les parrains à s'interroger sur leurs motivations : l'enrichissement personnel ? Le besoin de s'occuper ? L'envie de transmettre ? La reconnaissance ? Le désir d'intégrer un réseau ? « Il est important de savoir ce qui motive quand on s'engage dans le parrainage », indique Pierre Mirailès. Il s'agit aussi d'avoir conscience des risques potentiels de la relation, notamment du lien de dépendance du parrainé qui peut se sentir désorienté une fois le parrainage terminé. C'est pour éviter ce type de rapport que certains parrains préfèrent le terme de « créateur » ou de « créatrice » à celui de « filleul » ou « filleule », jugé infantilisant.

Ces journées de formation font naître des pistes de réflexion et des préconisations. « À chaque session émerge une très forte demande des parrains pour disposer d'un outil pratique, facile d'accès, permettant de savoir comment réagir face à telle ou telle situation. Un Guide du parrainage existe déjà mais cet outil, édité en 2001, a certainement besoin d'être remanié et nourri des réflexions issues de ces journées », précise Gyl Coppey. Autre besoin significatif : la volonté de favoriser les rencontres entre parrains pour échanger sur les pratiques et améliorer encore le suivi des créateurs et repreneurs d'entreprises. **Carole Boursset**

PAROLES DE PARRAINS



Le parrain n'est pas là pour contrôler ou inspecter. Ce n'est pas son rôle. J'essaie d'aider ma filleule en étant le plus disponible et en lui faisant bénéficier de mon réseau de connaissances, ce qui, je pense, lui apporte un sérieux coup de pouce dans le développement de son entreprise. Quand elle a fait le tour de la question, nous cherchons ensemble des nouvelles pistes sur les aspects clientèle, publicité, etc.»

MADELEINE MARGUIN,
ANCIENNE
GESTIONNAIRE DE
COLLÈGE, SIX ANS
D'EXPÉRIENCE DANS
LE PARRAINAGE À
CRÉ-ENTREPRENDRE.

SUR 24 HEURES

Chaque session de formation se déroule sur une durée totale de 24 heures avec une première journée en continu obligatoire. La suite de la formation se découpe en journées ou demi-journées selon les disponibilités du groupe, réparties sur plusieurs mois. Chaque session, animée par des formateurs du cabinet Gii - Michel Lora Formation, spécialisée en ressources humaines, regroupe entre 12 et 14 parrains. La journée initiale introduit le travail sur les objectifs généraux. Les sessions suivantes permettent d'approfondir et de consolider les acquis, compte tenu de l'expérience vécue sur le terrain et d'ajuster les pratiques. La dernière session est un temps d'évaluation.

Créateur, parrain, médiateur Une relation à trois

LE PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES PARRAINS S'ACCOMPAGNE D'UNE FORMATION SUR L'ORGANISATION DU PARRAINAGE.

Mardi 17 juin, une dizaine de personnes sont réunies dans les locaux d'Initiative Clé à Lille pour suivre une journée « médiateurs ». Les médiateurs ? Ce sont les personnes responsables du parrainage dans les plateformes, bénévoles ou permanents. La formation vise à définir ou à améliorer la supervision du parrainage, à réfléchir à son organisation et à acquérir les outils relationnels pour mieux travailler avec les parrains. « Les médiateurs sont dans une vraie demande car leurs besoins sont immenses », constate Pierre Mirailhès. Comment recruter ? Comment organiser et gérer le parrainage ? Comment communiquer avec les parrains et les faire communiquer entre eux ? Quels critères pour évaluer le parrainage ? Autant de questions que se posent les médiateurs selon l'avancée de la réflexion sur le parrainage.

Une dynamique collective

Point commun à ces médiateurs : la certitude que le parrainage n'est pas une relation bilatérale entre le créateur et son parrain. « C'est évidemment une relation à trois », rappelle Gyl Coppey. Ce qui avait été mis en évidence lors de l'atelier parrainage de l'Université, à Azay-le-Rideau. Sylvie Beugnet (VNEI) en est persuadée : « Quand le parrainage échoue, c'est le plus souvent parce que l'une des trois composantes de la relation (créateur, parrain, plateforme) ne fonctionne pas. » Il y a donc une véri-

table dynamique collective à impulser à travers des réunions, des rencontres ou des ateliers. Faire en sorte que les parrains se connaissent mieux et partagent leur expérience, tel est le rôle du médiateur. Pour Pierre Mirailhès, il s'agit de « vaincre la solitude du parrain. » « À Lille Métropole Initiative, nous organisons deux réunions annuelles pour faire le point avec nos parrains et ces derniers se rencontrent aussi régulièrement entre eux », explique Dominique Rybicki. Même chose pour Sylvie Beugnet qui précise que « cela permet à certains parrains de se repositionner et d'échanger sur les problèmes rencontrés. Mais ces réunions permettent aussi de montrer les relations qui marchent bien, c'est tout aussi important ! ».

Cette journée très riche a soulevé des questions et dessiné de nouvelles pistes. Les participants mesurent l'ampleur de la tâche : « À la lumière de ce qui s'est dit, nous devons faire un décryptage de tout ce qu'on a réalisé jusque-là. Un gros travail de mise en œuvre nous attend », constate Sylvie Beugnet. « Une journée, c'est très court. Nos besoins vont bien au-delà », poursuit Karine Jollin (Aa Lys Audomarois Initiative), qui démarre tout juste le parrainage dans sa plateforme. Mais les médiateurs repartent satisfaits de cette journée qui leur a donné envie d'aller plus loin. Cela passe par une attention et une disponibilité accrues pour organiser le parrainage, composante importante du soutien apporté aux créateurs. **Carole Boursset**

100 MÉDIATEURS DÉJÀ FORMÉS

La journée organisée en Nord-Pas-de-Calais est la dixième journée de formation des médiateurs depuis le début 2008. Organisées à la demande des coordinations régionales de France Initiative, elles ont réuni plus de 100 médiateurs, venus de 76 plateformes. Mise sur pied à l'origine pour présenter et préparer le programme de perfectionnement des parrains, cette formation s'est enrichie d'une réflexion sur l'organisation même du parrainage au sein des plateformes.



« Parrainage dating » à Rennes Initiative

LA PLATEFORME A SOUHAITÉ SE FAIRE RENCONTRER PARRAINS ET CRÉATEURS LORS D'UNE SOIRÉE-ÉVÉNEMENT DANS LES LOCAUX DE LA CCI DE RENNES.

Le 29 avril 2008, Rennes Initiative a organisé une soirée « speed dating » en partenariat avec la CCI de Rennes. La manifestation a débuté par une présentation des objectifs et des résultats de la plateforme, avant d'enchaîner sur des tables rondes entre créateurs et parrains autour d'un cocktail. L'objectif était de mêler les 70 participants présents : 33 créateurs, 23 parrains potentiels et 10 couples parrain-filleul déjà existants, afin d'échanger sur l'intérêt et les modalités du parrainage. Les parrains ont ainsi pu témoigner de ce qui a marché pour eux, mais aussi des difficultés éventuelles. « Ces premiers contacts ont été couronnés de succès puisqu'une quinzaine de chefs d'entreprises locaux souhaitent aujourd'hui aller plus loin dans leur démarche et parrainer les créateurs rencontrés lors de cette soirée », annonce Johann Fravallo, animateur de la plateforme. Ces résultats positifs ont d'ailleurs décidé Rennes Initiative à réitérer l'opération en octobre prochain. ■



De gauche à droite : Ambroise Debret et Michel Becu (Ader Initiative), lors de la journée médiateurs, à Lille.

Pays Voironnais Initiative

Une plateforme bien dans son territoire

POUR PAYS VOIRONNAIS INITIATIVE, L'ADOSSEMENT SE CONJUGUE AVEC UN ENGAGEMENT RÉGIONAL ET UNE ADHÉSION FORTE AUX OBJECTIFS DU MOUVEMENT.



Les bénéficiaires du 100^e prêt d'honneur, Sébastien Lecq et Erwan de Montremy, deux architectes orientés développement durable, entourés des élus (Arlette Gervasi, conseillère régionale, Jean-Paul Bret, président de la commission d'agglomération, et Roland Revil, maire de Voiron), de Bernard Brunhes et des responsables de la plateforme : Robert Chossat, (à gauche), Xavier Mézières et Caroline Sauvage (à droite).

Nous sommes un outil au service de la communauté d'agglomération du Pays voironnais*.

« Quand il présente les principes qui guident l'action de Pays Voironnais Initiative (PVI) qu'il préside, comme il l'a fait le 12 juin, à l'occasion de la remise du 100^e prêt d'honneur accordé par la plateforme, Robert Chossat affiche la couleur. Un adossement sans ambiguïté, qui n'empêche pas PVI de revendiquer son appartenance à France Initiative – la présence de Bernard Brunhes ce soir-là, qui a pris soin d'expliquer les « fondamentaux » du mouvement, en témoigne – et de savoir prendre l'initiative quand il le faut : « Nous intervenons aussi sur le territoire de Chartreuse-Guiers, qui ne fait pas partie de la communauté, pour répondre au souhait de France Initiative et de la Région de voir disparaître les zones blanches. »

Impliqué activement au sein du bureau de Rhône-Alpes Initiative, Robert Chossat défend également le rôle de la coordination régionale : « Elle offre à la responsable de la plateforme, Caroline Sauvage, et au chargé du suivi post-crédit et du parrainage, Xavier Mézières, un cadre d'échanges avec les plateformes rhône-alpines et un réseau de compétences. Et elle nous permet d'être les interlocuteurs de la Région. »

* À la sortie de l'agglomération grenobloise vers Lyon, le Pays voironnais constitue un bassin de vie autonome de 34 communes et 85 000 habitants.

Rhône-Alpes est la troisième région française pour le nombre de créations d'entreprises et développe une politique dynamique en faveur des créateurs-repreneurs d'entreprises via une gamme d'aides IDéclic (subventions, garanties et prêts d'honneur) et un appui significatif à la structuration régionale des réseaux.

Objectif : doublement

La charte de partenariat, signée en janvier 2006 avec Rhône-Alpes Initiative, fixe aux plateformes un objectif de doublement du nombre de prêt d'honneur d'ici à 2010 pour atteindre 2 000 prêts par an. Pays Voironnais Initiative a fait sien cet objectif, qui est aussi celui de France Initiative. « Nous voulons réaliser, d'ici trois ou quatre ans, 45 prêts d'honneur, sans compter les autres aides que nous accordons (Eden, IDéclic Prim et Potentiel) », affirme Robert Chossat. En 2007, la plateforme a accordé 17 prêts d'honneur – c'est peu, mais représente près de 6 % de la création d'entreprises de son territoire d'intervention. Explication : depuis son démarrage, la plateforme exige du créateur qu'il apporte lui-même un montant équivalent au prêt d'honneur. « Nous souhaitons desserrer cette condition pour aider davantage de créateurs », explique Caroline Sauvage. Ce qui implique de recruter plus de bénévoles. Car l'autre priorité de PVI se situe du côté de l'accompagnement post-crédit, et notamment du parrainage.

Onze parrains sont mobilisés auprès d'entrepreneurs. « Notre objectif est d'atteindre un taux de parrainage de 50 % d'ici à cinq ans », poursuit la responsable de la plateforme. Un progrès qui n'est pas seulement quantitatif. Depuis l'an dernier, les parrains de Pays Voironnais Initiative se sentent moins seuls. Ils se retrouvent deux ou trois fois par an au sein d'un comité de parrainage pour échanger, évoquer les problèmes mais aussi les points positifs. Une structure originale, née d'une réflexion commune menée par PVI et Bièvre Valloire Initiative pour répondre au premier appel à projets de la Région sur le parrainage.

Un comité de parrainage

Par ailleurs, quatre parrains de PVI participent à la formation nationale (voir p. 1) : « Elle arrive à point nommé. Nous nous sommes rendu compte de l'importance de la dimension psychologique dans le parrainage », a témoigné Fak Emaladi, président du comité de parrainage. « Sans ses bénévoles, Pays Voironnais Initiative ne serait pas le formidable outil qu'est devenue la plateforme depuis sa naissance en 2000 » : c'est le président de la communauté d'agglomération, Jean-Paul Bret, qui l'a dit. Pour Hubert Velasquez, qui se préparait à présider – avec émotion – son dernier comité d'agrément deux jours plus tard, l'hommage a dû faire chaud au cœur.

J.-M. M.

Somme Initiative

À l'échelle du département

SOMME INITIATIVE DÉVELOPPE DES RÔLES PARTENARIAUX QUI EN FONT UN ACTEUR CLÉ DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES SUR LE DÉPARTEMENT.

Parmi ses fondamentaux, Somme Initiative place le « porteur de projet au cœur du dispositif », comme l'a rappelé Bernard Capron en ouvrant l'Assemblée générale, le 2 juin dernier, en présence de la vice-présidente du Conseil général, Catherine Le Tyran, chargée des TPE, de l'artisanat, des commerces et de la transmission d'entreprises, et du président de France Initiative. En 2007, 138 entreprises ont fait l'objet de financements, apportés par Somme Initiative ou gérés par elle, parmi lesquelles 111 ont bénéficié d'un prêt d'honneur et ont été suivies après la création. Première originalité : 70 entrepreneurs ne bénéficiant pas d'un financement de la plateforme sont néanmoins accompagnés par elle avec le dispositif A2C, financé par le Conseil général (aide au conseil en gestion, qui mobilise l'appui d'un cabinet d'expertise comptable).

Une porte d'entrée unique

En amont de ce que Claudine Jacob-Ternisien, directrice de Somme Initiative, appelle « l'accompagnement financier », la plateforme remplit de longue date une fonction d'accueil et d'orientation via son service « Première Démarche », porte d'entrée unique pour tous les porteurs de projets – une action menée aujourd'hui dans le cadre de « J'entreprends en Somme ». L'an passé, 2 101 personnes de tous horizons ont été reçues par Somme Initiative : « Certaines sont très loin de la création, d'autres sont très avancées dans leur projet », explique Dominique Pillon, responsable du service. Elles sont ensuite orientées vers les CCI

(36 %), vers la Chambre de métiers et de l'artisanat (29 %), ou vers d'autres acteurs dont Somme Initiative... qui en reçoit environ 2 %. Au final, 30 % des porteurs reçus s'immatriculent dans les dix-huit mois, ce qui représente la création de 500 entreprises.

« J'entreprends en Somme »

Enfin, Somme Initiative, forte de ses douze salariés, anime et coordonne le dispositif départemental « J'entreprends en Somme », créé en 2003 à la demande du Conseil général. Objectif : développer la création d'entreprises sur l'ensemble du territoire par une meilleure coordination des acteurs, la mise au point d'outils communs et, bien sûr, une communication forte – par exemple, un portail unique www.jentreprendsensomme.fr lancé en 2004. De nombreuses actions ont été menées à ce titre en 2007 : la mise au point d'une mallette pédagogique à destination des étudiants, le lancement d'un salon départemental des services à la personne, la 4^e édition du Mois de la création-reprise d'entreprises ou une émission hebdomadaire sur France Bleu Picardie.

« J'entreprends en Somme » permet aussi de réaliser des études donnant ensuite lieu à des actions territorialisées, à l'instar de celle réalisée en 2007 sur les disparités de taux de création à l'échelle des cantons et des communautés de communes. Dans le même cadre, un groupe de travail inter-réseaux cherche à harmoniser les procédures en matière de transmission et à mettre au point un outil d'analyse pour les repreneurs.

Aujourd'hui, le développement d'une politique régionale en faveur de la création d'entreprises amène la Région à se doter à son tour d'un dispositif similaire, « J'entreprends en Picardie ». Le Conseil régional conventionne dans ce cadre avec les opérateurs régionaux (Picardie Initiative, pour ce qui est des plateformes), tout en s'appuyant sur Somme Initiative pour le volet départemental du programme.

« Le fait d'avoir plusieurs casquettes est parfois un peu compliqué à gérer, reconnaît Claudine Jacob-Ternisien. Mais les avantages l'emportent sur cet inconvénient. Pour le développement de notre structure, c'est évident, même si ce n'est pas une fin en soi. Surtout, le porteur de projet bénéficie d'une seule porte d'entrée. Les collectivités locales savent qu'elles financent des actions complémentaires et non concurrentes. Enfin, le développement de l'esprit d'entreprise profite de nos actions de communication. »

La gestion de ces dispositifs partenariaux ne fait pas moins de Somme Initiative une plateforme France Initiative qui revendique haut et fort son appartenance au mouvement et affiche cette année la volonté de mettre en place le parrainage. À la tribune de l'Assemblée générale, Bernard Brunhes s'en est félicité, tout en saluant cette diversification des rôles : « C'est bien qu'une plateforme fasse autre chose que du prêt d'honneur. » Surtout quand il s'agit de répondre aux demandes des collectivités locales.

J.-M. M.



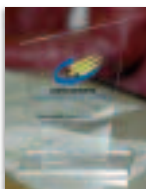
À la tribune, Catherine Le Tyran, vice-présidente du Conseil général.

Le porteur de projet bénéficie d'une seule porte d'entrée, les collectivités locales savent qu'elles financent des actions complémentaires et non concurrentes.



Bernard Brunhes, entouré de Bernard Capron et Claudine Jacob-Ternisien (à sa droite), Gilles Mercier, commissaire aux comptes, et Daniel Lizeux, trésorier.

Un trophée du bénévole qui porte bien « notre grande cause »



À l'occasion de son assemblée générale, qui a réuni 300 personnes le 17 juin, Nantes Initiative a récompensé le

Bénévole de l'année par un trophée sur lequel a été inscrite la nouvelle signature de France Initiative. Ils étaient en l'occurrence deux à le recevoir : un jeune chef d'entreprise qui a créé il y a cinq ans avec l'aide de la plateforme, Philippe Prevel, depuis trois ans membre d'un comité d'agrément et aujourd'hui président de ce comité, et un parrain, Philippe-Henri Baudot, ancien chef d'entreprise et membre du réseau Egée. Richard Fahd, futur animateur de Beyrouth Initiative – projet de plateforme au Liban accompagné par Nantes Initiative – et le bénéficiaire du 500^e prêt d'honneur de la plateforme, Claude Kermoal, créateur d'une entreprise qui réalise des aires de carénage flottantes, ont reçu également ce trophée qui devrait faire des émules.

 Bertrand Bollet
bbollet@nantes-initiative.org

Un numéro vert dans l'Oise



Oise-Est Initiative vient de lancer, en partenariat avec les communautés de communes adhérentes et les maisons de l'emploi

et de la formation de l'est de l'Oise, un numéro vert dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprises. En appelant le 0 800 1000 60, les porteurs de projet pourront bénéficier gratuitement d'une orientation vers les différents organismes de la création-reprise d'entreprises, ainsi que d'un premier niveau de conseils et des contacts utiles pour l'élaboration de leur projet. Ce lancement s'accompagne d'une campagne de communication (affiches, autocollants). Une chargée de mission de la plateforme prend en charge la réception et le traitement des appels.

 oise-est-initiative@voila.fr

Rhône Pluriel Initiative

Un diplôme pour les bénévoles

LES CRÉATEURS, LES PARTENAIRES ET LES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR.

En fêtant ses dix ans, ARPI fait peau neuve et devient Rhône Pluriel Initiative, affichant ainsi le territoire sur lequel la plateforme intervient. Rhône Pluriel, c'est en effet le territoire d'un syndicat mixte dédié au développement économique, territoire singulier de 200 000 habitants réparti sur trois départements (Isère, Rhône et Loire). La plateforme a été, en 1998, une des premières expressions du contrat global de développement porté par le Pays Rhône Pluriel devenu depuis un syndicat mixte comme l'a rappelé son ancien président, Gérard Eudeline, conseiller général, et l'un des parrains de la plateforme. Dix ans plus tard, Rhône Pluriel Initiative peut se targuer d'avoir permis la naissance de 350 entreprises qui sont toujours en vie (soit un taux de pérennité à dix ans de 84 %) et de plus de 550 emplois. Des résultats présentés le 5 juin lors d'une soirée du bénévolat qui légitime la valeur ajoutée de la plateforme aux yeux des élus, notamment du vice-président du Conseil général chargé du développement économique, Erwan Binet, qui a affiché son souhait de mieux structurer l'appui apporté à la plateforme.

Un mini-salon

Pour faire connaître et partager les fondamentaux de la plateforme, le rôle qu'elle joue auprès des créateurs et l'usage qui est fait des fonds apportés par les partenaires, trois opérations avaient été mises sur pied à l'occasion de cet anniversaire. D'abord, les Rendez-vous de Rhône Pluriel Initiative, qui consistent à faire visiter des entreprises aidées à des partenaires et des élus locaux : six visites en six jours pour montrer la « traçabilité de l'argent donné », selon l'expression de Carole Labrosse, déléguée générale de la plateforme. Puis, un mini-salon de la création-reprise d'entreprises, qui s'est tenu une journée durant au centre de Vienne, animé par des experts-comptables, des notaires, des avocats, des banquiers, l'ANPE et les Assedic, les clubs de créateurs, l'Adie, France Active, le Réseau Entreprendre et trois plateformes (Nord Isère Initiative et MCAE avaient aussi un stand). Enfin, une table ronde pour présenter la plateforme et son appartenance à France Initiative, autour de laquelle Anne Chatauret, déléguée

générale de France Initiative avait pris place aux côtés de Michel Frache, président de la plateforme, Carole Labrosse et Christian Tognarelli. Celui qui fut l'un des tout premiers créateurs aidés est aujourd'hui patron d'une entreprise de chaudronnerie et mécanique qui emploie six salariés ; surtout, il est devenu bénévole très investi au sein de la plateforme et son trésorier.

Le Forum des partenaires s'est ainsi enrichi de témoignages de créateurs, qui ont pu raconter l'apport de la plateforme dans leur histoire personnelle, et des bénévoles de Rhône Pluriel Initiative. « Je redonne ce qu'on m'a donné », a expliqué Christian Tognarelli. À l'heure où la plateforme souhaite développer le parrainage, Michel Frache en a profité pour lancer un appel à de nouveaux bénévoles. Il a conclu la soirée en remettant un diplôme remerciant tous les bénévoles impliqués dans l'aventure de la plateforme. « La vraie récompense d'un bénévole, c'est évidemment la réussite des entrepreneurs. Mais il faut aussi savoir prendre le temps de les remercier. » Sur ce diplôme figurent en filigrane le nom de tous les bénévoles et le texte suivant : « Vous nous avez apporté votre compétence et votre temps. Grâce à vous, plus de 350 créateurs ont pris leur envol. »

J.-M. M.

DE L'OBSERVATION AU SUIVI

Dans la mise en œuvre du suivi post-crédation, Rhône Pluriel Initiative demande aux créateurs aidés de communiquer quelques données tous les mois : le chiffre d'affaires, le solde des comptes bancaires et deux ou trois indicateurs propres à leur activité. Des graphiques sont transmis au créateur et une information est également faite au comité de suivi qui assure un suivi collégial des dossiers sensibles. En cas de difficultés, celui-là incite le nouvel entrepreneur à prendre des mesures correctives.

 contact-rpi@nerim.net



Carole Labrosse, sur le stand de Rhône Pluriel Initiative.

Reprise

Mobiliser
des partenaires

PACI S'APPUIE SUR DES FONDS PRIVÉS ET PUBLICS POUR FACILITER D'IMPORTANTES OPÉRATIONS DE REPRISE.

Pour permettre à des repreneurs de réaliser leurs opérations avec un bon niveau de fonds propres, Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives (PACI) s'appuie sur deux autres ressources que son fonds de prêts. À commencer par le concours de Total Développement Régional. Après deux opérations en 2007 (*Lettre n° 123*), la plateforme vient de rééditer l'opération avec deux reprises : la reprise de la société ADUS (mécanique de précision), qui emploie 10 salariés, par deux de ses dirigeants et celle de la société Paca Net, spécialisée dans le nettoyage industriel (17 salariés) par un jeune repreneur de 35 ans.

Aux premiers, PACI a accordé un prêt d'honneur de 15 000 € et Total, un prêt de 40 000 € (à 0 %) destiné à moderniser l'outil de production ; à l'égard du second, PACI a joué un rôle d'intermédiaire qui lui a permis de bénéficier d'un prêt de Total de 40 000 € mais également d'un prêt régional à la transmission d'entreprise (PRTE) de 100 000 €.



Régis Carette et Bernard Brunhes (ci-dessus), les lauréats et les chefs d'entreprises qui les ont récompensés (en haut).

« Depuis l'an dernier, nous instruisons les dossiers de ces prêts accordés par la Région, que nous allons ensuite défendre devant un comité ad hoc », explique Céline Fourcade, directrice de PACI. « Cela nous permet d'étoffer notre gamme et de réaliser des opérations plus importantes. » Le PRTE est un prêt à 0 % destiné à renforcer les fonds propres des repreneurs mis en place par la Région dans le cadre de son schéma régional de développement économique. Les dossiers déposés sont examinés par un comité départemental, puis par un comité régional associant des représentants d'entreprises, de banques et des chambres consulaires avant que la décision ne soit entérinée par la commission permanente du Conseil régional. PACI a déjà déposé six dossiers de PRTE. ■



Anniversaire

Belles réussites de l'Aisne

POUR FÊTER SES 25 ANS, AISNE INITIATIVE A CHOISI DE METTRE À L'HONNEUR SIX RÉUSSITES D'ENTREPRENEURS AIDÉS PAR LA PLATEFORME.

Dis-moi quelles entreprises tu mets à l'honneur, je te dirai « quelle plateforme tu es... » La formule pourrait s'appliquer à Aisne Initiative, qui a fêté ses 25 ans le 15 mai dernier, en présence de Jean-Pierre Balligand, président de l'Agence de développement à laquelle est adossée la plateforme, et de Bernard Brunhes. C'est en effet le 6 juin 1983 que la plateforme a vu le jour avec l'aide du Conseil général, de la Région, de l'État et d'entreprises, avant même que France Initiative ne soit créé – les promoteurs d'Aisne Initiative sont même à l'origine de la première association nationale.

Près d'une entreprise aidée par Aisne Initiative sur cinq relève du secteur industriel, comme l'a rappelé Régis Carette, président de la plateforme, et le palmarès des 25 ans leur a fait la part belle ! Aisne Initiative avait en effet choisi de récompenser six entrepreneurs, parmi près de 1 200 prêts d'honneur accordés et 1 000 entreprises soutenues, en remettant un trophée de Jacques-Victor André aux lauréats !

Six comme autant de Pays sur lesquels s'appuie la plateforme pour faire remonter les projets. Six belles réussites qui démontrent que l'aide apportée par Aisne Initiative peut donner naissance à des entreprises de taille très significative, dans des secteurs très variés.

● Le lauréat récompensé par le Pays de l'Omois a été Denis Weistroffer, repreneur bénéficiaire d'un prêt d'honneur 2003 de la société ARN qui recycle des produits en alu. Aujourd'hui, la société

réalise 14 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 14 salariés.

● Les lauréats du Pays du Soissonnais sont Xavier Deltour et Guillaume Fostier, repreneurs en 2003 de la société d'aménagement urbain Aréa et bénéficiaires de deux prêts d'honneur. Aréa emploie 7 salariés.

● Mohamed Koulouh, bénéficiaire en 2005 d'un prêt d'honneur qui lui a permis de créer son entreprise de maintenance industrielle Mekka, est le lauréat du Pays du Chaunois. Mekka emploie 10 salariés et réalise 980 000 € de chiffre d'affaires.

● Jean-François d'Haussy a reçu le prix du Pays du Saint-Quentinois. La société ADB, qu'il a reprise en 2002 avec un prêt d'honneur, conçoit et réalise du matériel d'éclairage pour les salles de théâtre et d'opéra. Ses clients ? La Scala de Milan, l'Opéra de Paris ou la Comédie-Française.

● Au nom du Pays du Grand Laonnois, ce sont des producteurs de fruits qui ont été récompensés : Jean-Louis Lallement, Jean-Luc Gandon et Louis Descamps, créateurs en 1990 des Fruits Rouges de l'Aisne. Aujourd'hui leader français sur ce marché, la société réalise 28 M€ de chiffre d'affaires et emploie 70 personnes.

● Enfin, les deux lauréats récompensés pour le Pays de Thiérache sont Frédéric Poix et Christophe Philippe, repreneurs en 2000 des Ambulances et Taxis Saint-Anne à Vervins, bénéficiaires de trois prêts d'honneur. La société a réalisé 450 000 € de chiffres d'affaires en 2007 et emploie 10 salariés. ■



Pour les 10 ans de Voltaire Initiative, une partie des membres du comité d'agrément ont joué leur rôle dans un sketch humoristique.

Voltaire Initiative

Les défis d'une plateforme frontalière

VOLTAIRE INITIATIVE, QUI VIENT DE FÊTER SES 10 ANS, DOIT TENIR COMPTE D'UNE SITUATION SINGULIÈRE.

Quelle plateforme peut afficher une activité représentant 20 % de la création d'entreprises sur son territoire, un chiffre qui monte à 40 % pour les seules entreprises bancarisées ? Il s'agit de Voltaire Initiative, adossée à l'Agence de développement économique du Pays de Gex et du bassin bellegardien. Le paradoxe est qu'elle intervient sur un territoire où la densité d'entreprises et le taux de créations sont en dessous des performances régionales. « Nous sommes implantés sur une zone frontalière avec la Suisse, à proximité de Genève. Notre territoire ne connaît que 3 % de chômeurs et le prix du foncier est proche de celui de la Côte d'Azur. Beaucoup de salariés travaillent en Suisse et nos territoires en bénéficient, grâce aux compensations versées par le Canton de Genève », explique Jean Tritenne, son directeur. Dans ces conditions, porter le drapeau de la création d'entreprises peut tenir du sacerdoce...

Agir en amont

Et pourtant Voltaire Initiative, qui vient de fêter ses 10 ans, relève le défi. En dix ans, elle a aidé la création de 300 entreprises, représentant près de 640 emplois. Comment s'y prend-elle ? « Nous menons une action de détection des projets très en amont. Grâce à un financement du FSE (300 000 € sur trois ans), nous réalisons un primo-accueil des porteurs de projet dans notre Espace Création », poursuit le directeur de Voltaire Initiative. Gex est à 150 km de la préfecture (Bourg-en-Bresse) et la plateforme assure ce service pour l'ensemble des acteurs (CCI, Chambre de métiers et de l'artisanat, réseaux d'accompagnement, etc.).

Déficit de parrains

Près de 400 personnes ont été reçues à ce titre en 2007, parmi lesquels les 55 bénéficiaires d'un prêt d'honneur de Voltaire Initiative qui édite également un *Guide du créateur d'entreprise*, fournissant toutes les informations utiles aux candidats à la création. Il en est à sa 8^e édition. Autre singularité : la part importante des entreprises privées dans le fonds de prêts (75 %), les collectivités locales prenant en charge la quasi-totalité du fonctionnement. Outre la Caisse des Dépôts et les banques, il est abondé par de grandes entreprises – EDF, France Télécom, Leclerc, Eiffage –, aux côtés de PME locales.

« La trop faible densité du tissu d'entreprises sur notre territoire leur donne envie de nous aider », explique Jean Tritenne. Le développement de PME artisanales, notamment, est une priorité. Ce n'est pas un hasard si le lauréat du 300^e prêt, le 15 mai dernier, a été le créateur d'une entreprise de chauffage, Philippe Aillet. Il a bénéficié d'un prêt d'honneur de 10 000 €, soit juste la moyenne des prêts accordés par la plateforme. « Un quart des plans de financement des entrepreneurs que nous aidons sont compris entre 200 000 € et 500 000 € », poursuit-il.

En revanche, les caractéristiques du territoire compliquent l'organisation du parrainage. « C'est une vraie difficulté, reconnaît le directeur de la plateforme. L'absence de tissu d'entreprises ou d'associations de seniors nous handicape. Mais au plan départemental, avec toutes les plateformes de l'Ain, comme au niveau régional, nous nous attachons à mettre en place le parrainage. » ■

Retis

Un Livre blanc pour l'innovation

FRANCE INITIATIVE EST PARTENAIRE DU LIVRE BLANC SUR L'INNOVATION QUE LE RÉSEAU RETIS VIENT DE RENDRE PUBLIC.

France Initiative, qui fédère sous la bannière France Initiative Technologies quatre plateformes spécialisées dans le financement et l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes, a participé aux travaux d'élaboration d'un Livre blanc sur l'innovation que Retis vient de rendre public au Salon des entrepreneurs de Lyon, le 19 juin. Le réseau Retis fédère 50 technopoles, 33 centres européens d'entreprises innovantes et 30 incubateurs, sur l'ensemble du territoire.

Objectif de la démarche : proposer des mesures concrètes pour accroître l'efficacité et la performance de la politique d'innovation en France. Le Livre blanc se conclue donc par dix propositions pour l'innovation. Parmi les pistes figure l'idée de favoriser l'émergence de « réseaux régionaux uniques à guichets multiples » de l'innovation en fédérant sur les territoires l'ensemble des acteurs de l'innovation et les « incitant à s'inscrire dans une démarche partenariale », et de donner une lisibilité à des réseaux en communiquant massivement sur eux. Autre piste : mettre en place un programme triennal d'évaluation de la performance pour les structures d'accompagnement des projets innovants. Un label national, voire européen, serait créé, fondé sur les résultats de ce programme, et les aides seraient assujetties à la signature par le porteur d'un contrat d'accompagnement par une structure ainsi labellisée et reconnue. ■



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Anne Chatauret
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Michel Mestres
(jmmestres@france-initiative.fr)

RÉDACTION
Carole Bourset
(cbourset@france-initiative.fr)
MAQUETTE • RÉALISATION Edire
(Barbara Starita • Sylvie Truffaut)

PHOTOS DR (p. 1 à 7)
IMPRESSION Imprimerie Mouquet
93350 Le Bourget



FRANCE INITIATIVE
55, rue des Franks-Bourgeois
75181 Paris cedex 04
TÉL. 01 40 64 10 20 • **FAX** 01 43 20 58 34
EMAIL info@france-initiative.fr
SITE INTERNET www.france-initiative.fr
ABONNEMENT ANNUEL 30 € • 3 € le n°
ISSN 1951-9672